



## Formulaire de demande d'abonnement résident de l'hypercentre\*

Document à compléter et à retourner au service du Domaine Public, 57 rue Liffra - 84300 CAVAILLON  
(Tél. : 04 90 71 98 73) du mardi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ou par courrier.

### Demandeur

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

### Déclaration de domicile

N° de voie : ..... Nature de la voie (bd. / av. / rue) : .....

Nom de la voie : .....

Nom de la résidence : .....

Logement n° : ..... Étage : .....  Propriétaire  Locataire

### Déclaration de véhicule (Un seul abonnement par foyer)

Marque : .....

Immatriculation : ..... Modèle : .....

Pièces à joindre obligatoirement en photocopie lors du dépôt du dossier :  
L'ensemble de ces documents devra être au même nom, prénom et adresse.

- Pièce d'identité officielle en cours de validité ;
- Certificat d'immatriculation du véhicule qui doit être obligatoirement au nom de l'usager et à l'adresse du lieu de résidence de la zone réglementée\* ;
- Justificatif de domicile à l'adresse du lieu de résidence de la zone règlementée\*, datant de moins de trois mois (facture d'eau, de télécom, d'électricité, de gaz ou une attestation d'assurance habitation).

\* Liste des rues concernées disponible sur demande.

## **Dispositions réglementaires :**

- Un seul abonnement par foyer.
- Le stationnement sur les voies n'étant pas garanti, l'abonné ne pourra se prévaloir de remboursement ni d'indemnisation en l'absence de stationnement.
- Le changement de véhicule en cours d'abonnement ne peut faire l'objet d'un remboursement.
- En cas de cession, vente, destruction ou changement de véhicule, le présent abonnement pourra être échangé au profit du nouveau véhicule.
- Si la demande est effectuée pour un véhicule dont l'adresse de la carte grise est différente (exemple : véhicule de service, de fonction, véhicule de location longue durée, prêt de véhicule longue durée...) l'usager devra produire tous les documents justifiant de l'utilisation de son véhicule (attestation d'employeur certifiant que le véhicule est mis à disposition du demandeur...).
- L'abonnement est valable à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois suivant la date de l'abonnement.
- L'abonnement est possible pour 6 mois consécutifs au tarif de 60 € ou 12 mois consécutifs au tarif de 120 €.
- L'abonnement résident ne dispense pas du respect du code de la route et des arrêtés municipaux réglementant le stationnement sur la voirie, notamment l'obligation pour le titulaire de ne pas stationner son véhicule plus de 72 heures consécutives sur un emplacement.
- Les arrêtés municipaux régissant le stationnement prévalent sur le stationnement résident.
- En cas d'impossibilité de stationner en raison du marché hebdomadaire, aucun remboursement ni indemnisation ne sera accepté.
- Le tarif des abonnements résidents est fixé par décision de la collectivité\*. En cas de renouvellement pour une nouvelle période, le tarif en vigueur à la date du renouvellement sera automatiquement appliqué sans préavis.

\*document consultable en mairie.

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente demande et en particulier que l'adresse est bien celle de mon domicile. Je reconnais également avoir pris connaissance des dispositions réglementaires contenues dans ce formulaire.**

**Toute fausse déclaration expose le contrevenant aux peines prévues aux articles L433-19 et L441-7 du Code Pénal.**

**CAVAILLON, le .....**

**Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »**

### **CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION (ne pas remplir)**

**Date d'enregistrement :** .....

**N° de dossier :** .....

**Dossier accepté**

**Dossier refusé – motif :** .....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le service Domaine Public de la Ville de Cavaillon afin de faciliter la gestion des stationnements réglementés sur le territoire de la commune.

Les données enregistrées sont réservées à l'usage du service Domaine Public aux seules fins définies ci-avant et sont conservées le temps de la validité de votre abonnement +3 mois.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans le dans ce cadre, vous pouvez vous adresser au service du Domaine Public de la ville de Cavaillon. Vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale auprès de la CNIL, si vous estimez après avoir contacté le service Domaine Public que vos données ne sont pas respectées ou que le traitement mis en œuvre n'est pas conforme aux règles de protection des données.